

PARLONS Régime de retraite

Nota : Afin de faciliter la lecture du présent document, nous avons utilisé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Rendement du Régime de retraite agréé de Postes Canada pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2005

État du marché

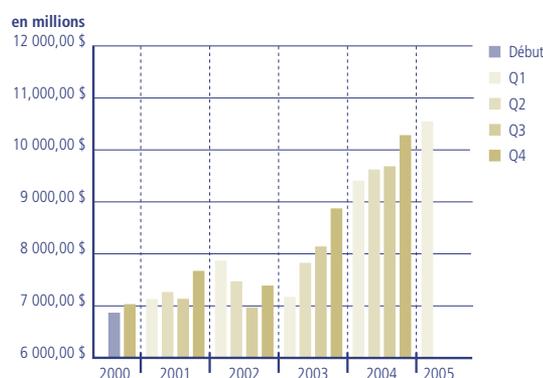
Les marchés des actions ont affiché des résultats mixtes au cours du premier trimestre, plutôt positifs sur le marché canadien et d'autres marchés de ressources, plutôt négatifs sur le marché américain compte tenu de l'augmentation du coût du pétrole et des taux d'intérêt à court terme. Les marchés des instruments à taux fixe ont été modérés, les obligations ne gagnant que leur taux d'intérêt nominal et la Banque du Canada n'intervenant pas. Le dollar canadien a fléchi légèrement contre le dollar américain sur un marché à portée limitée.

CATÉGORIE D'ACTIFS	VALEUR DU MARCHÉ (EN MILLIONS DE DOLLARS)	2005 JAN À MARS	2004 ANNÉE COMPLÈTE	2003 ANNÉE COMPLÈTE	2002 ANNÉE COMPLÈTE	2001 ANNÉE COMPLÈTE
Revenu fixe						
Placements de fonds liquides et à court terme	368,0 \$	0,6 %	2,4 %	2,9 %	2,4 %	4,3 %
Obligations du Canada	3 243,7	1,1 %	9,6 %	8,4 %	10,2 %	7,3 %
Actions						
Actions canadiennes	3 890,5	5,2 %	15,6 %	25,5 %	-11,6 %	-7,7 %
Actions américaines	1 781,9	-1,6 %	4,9 %	7,5 %	-20,9 %	----
Actions internationales	1 210,4	1,1 %	13,3 %	7,3 %	-21,6 %	----
Total du Régime de retraite agréé	10 494,5 \$	2,13 %	11,13 %	13,87 %	-6,99 %	5,10 %

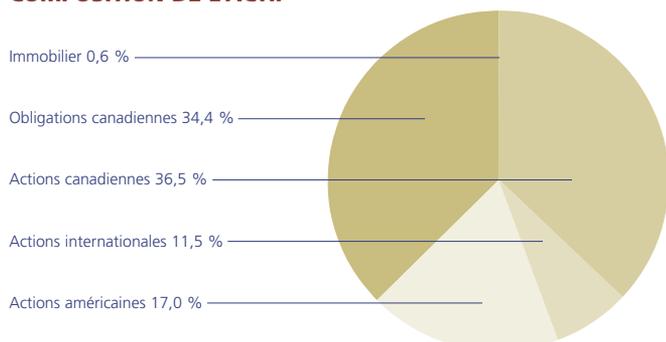
Points saillants des investissements

- Pour le premier trimestre, le taux de rendement de la caisse se situe à 2,13 % par rapport au point de référence de 1,49 %.
- Au 31 mars 2005, la caisse avait un actif de 10 494,5 millions de dollars.
- Des cotisations nettes de 65,1 millions de dollars ont été versées au Régime au cours du premier trimestre. L'affectation aux actions canadiennes a été réduite de 250 millions de dollars et on a affecté 155 millions de dollars à des obligations américaines et 140 millions à des actions internationales. Un montant de 14,8 millions de dollars a été ajouté aux biens immobiliers, et les placements de fonds liquides et d'investissements à court terme ont augmenté de 5,3 millions de dollars.

ÉLÉMENTS D'ACTIF DU FONDS – OCT 2000 À MARS 2005



COMPOSITION DE L'ACTIF



Points saillants de la composition de l'actif

- Au 31 mars 2005, 65,6 % de l'actif était affecté à des actions et à des biens immobiliers, au-delà de la composition de l'actif visée de 62,5 %. Les actions canadiennes représentaient 36,5 % du total, les actions américaines 17,0 %, les actions internationales 11,5 % et les biens immobiliers 0,6 %.
- Trente-quatre virgule quatre pour cent de l'actif était affecté à des obligations et à des investissements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 7,3 % d'obligations à rendement réel, 23,6 % d'obligations canadiennes et 3,5 % de placements de fonds liquides et d'investissements à court terme.

Le Conseil d'administration nommé de nouveaux membres

Le Conseil d'administration de la Société canadienne des postes est fier d'annoncer la nomination de deux nouveaux membres au Comité des pensions.

Pendant ses vingt ans de carrière, **Mme Denyse Chicoyne** a travaillé à BMO Nesbitt Burns, Nesbitt Thomson, McNeil Mantha, Wood Gundy Securities et à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Elle est reconnue comme l'un des analystes financiers agréés les mieux classés par les gestionnaires de portefeuilles canadiens et américains. Elle est actuellement membre du conseil d'administration de Holt

Renfrew & Co., de la Bourse de Montréal, du Groupe Laperrière & Verreault, de Richelieu Hardware et de Provigo.

M. Jean Turmel apporte au Comité des pensions une expérience vaste et confirmée dans le monde des banques, des finances et des marchés d'investissement. Il est actuellement président de Perseus Capital Inc., une société de gestion des portefeuilles. M. Turmel a travaillé à McMillan Bloedel, Dominion Securities et Merrill Lynch Royal Securities avant d'occuper divers postes de haut niveau au cours de sa carrière de 24 ans à la Banque nationale du Canada.

Il est président du conseil d'administration de Financière Banque Nationale, de Gestion de portefeuille et de la Bourse de Montréal ainsi que directeur de la Banque nationale du Canada, de Maple Financial et de Alimentation Couche-Tard.

Mme Chicoyne et M. Turmel se joindront aux membres actuels, Mme Terri M. Lemke et M. Gordon J. Feeney, dans la structure du Comité de pensions.

Mme Anne Smith, ancienne membre du Comité des pensions, s'est retirée du Conseil d'administration à la fin de son mandat.

À l'automne!

nouveau programme d'apprentissage électronique intitulé La planification de votre retraite. Ce programme d'apprentissage comprend trois cours portant sur les sujets suivants :

- 1 comprendre le Régime de retraite de Postes Canada et les régimes de pensions canadiens complémentaires;
- 2 planification financière;
- 3 les cours sur le mode de vie à la retraite.

Les cours s'appliquent à tous les employés de Postes Canada, qu'ils approchent de la retraite ou qu'ils soient au début de leur carrière. Actuellement, tous les employés d'administration/les employés exempts et les employés représentés par AOPC et l'AFPC ont l'approche à cyberformation. On s'attend à ce qu'à l'approche aux employés restants représentés par ACMPA et STTP se produise par la dernière chute 2005.

Le saviez-vous?

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, vous ne pouvez plus accumuler de droits à pension après la fin de l'année où vous atteignez 69 ans. Le nombre d'années de service ouvrant droit à pension arrêtera de s'accumuler et le versement de vos prestations de retraite devra commencer. Si vous désirez continuer à travailler, votre état d'emploi ne changera pas. Si vous avez 69 ans en 2005, le Centre des services du régime de retraite communiquera avec vous à l'automne afin de discuter du début du versement de vos prestations de retraite.



Notre prochain numéro de Parlons régime de retraite aura une **nouvelle apparence**. Notre prochain numéro de Parlons régime de retraite aura une nouvelle apparence. Surveillez sa parution en décembre dans le magazine Performance. Envoyez vos commentaires à l'adresse pension.services@postescanada.ca.

Résultats de l'évaluation actuarielle

L'évaluation actuarielle du régime agréé de retraite au 31 décembre 2004 a été effectuée par l'actuaire du régime en juin et déposée auprès de l'autorité réglementaire de la pension, au Bureau du surintendant des institutions financières. L'évaluation actuarielle a pour but de déterminer la situation financière du régime, sur le plan de la permanence et de la solvabilité, ainsi que les exigences de capitalisation du régime. Le principe de la permanence présume que le régime continuera indéfiniment alors que le principe de la solvabilité présume que le régime sera liquidé à la date de l'évaluation. Un sommaire des résultats de l'évaluation est présenté ci après.

RÉGIME DE RETRAITE AGRÉÉ SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE 2004

La Société est tenue de rembourser la solvabilité insuffisante sur une période de cinq ans. Lorsque l'évaluation au 31 décembre 2005 sera effectuée en juin 2006, les contributions requises en raison de la solvabilité insuffisante seront déterminées en fonction des exigences de capitalisation du régime au 31 décembre 2005.

(EN MILLIONS)		
Situation financière		
Permanence		
Capitalisation excédentaire		95 \$
Coefficient de capitalisation		101 %
Solvabilité		
Solvabilité insuffisante		-1,136 \$
Coefficient de solvabilité		90 %
Contributions requises en 2005 pour rembourser la solvabilité insuffisante		
		267 \$

Vos questions?

Cette section est réservée pour les questions et les réponses. Nous répondrons à quelques questions qui sauront d'intérêt à la majorité des participants. Veuillez nous envoyer vos questions à l'adresse suivante : pension.services@postescanada.ca.

Q **R**

J'ai récemment acheté un ordinateur Apple qui utilise le fureteur Safari. Je n'arrive pas à ouvrir « Calculer ma pension » sur le site Web du Régime de retraite de Postes Canada car le fureteur indique qu'une connexion sécuritaire ne peut pas être établie.

Pour accéder à ce site, comme l'avertissement suivant l'indique au bas de l'écran de connexion : « Pour utiliser ce site Web, vous devez disposer de Netscape Navigator ou de Microsoft Internet Explorer en version 4,0 ou plus. Pour de meilleurs résultats, veuillez utiliser une résolution de 800 par 600 pixels comme propriété d'affichage à l'écran. »

Nous apprécions vos réflexions. Si vous avez des commentaires ou des sujets que vous aimeriez voir abordés, veuillez communiquer avec :

SERVICE DES PENSIONS
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU 320E
OTTAWA ON K1A 0B

Courriel : pension.services@postescanada.ca